

## Plant-Prod Solutions 19-8-13

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	Plant-Prod Solutions 19-8-13
<b>Autres moyens d'identification</b>	11711
<b>Famille du produit</b>	Plant-Prod
<b>Usage recommandé</b>	Engrais hydrosoluble pour les plantes.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Sans objet.
<b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b>	Master Plant-Prod Inc., 314 Orenda Rd. , Brampton, Ontario, Canada, L6T 1G1
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC, 1-613-996-6666, 24 Hours
<b>Date de préparation</b>	le 07 avril, 2015

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

#### Classification

Matières solides comburantes - catégorie 3

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur.

P220 Tenir ou stocker à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser eau pulvérisée ou brouillard d'eau pour l'extinction.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Identificateur du produit : Plant-Prod Solutions 19-8-13

Date de préparation le 07 avril, 2015

Page 01 de 07

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Ammonium nitrate	6484-52-2	31	
Potassium nitrate	7757-79-1	29	
Calcium nitrate	10124-37-5	14	
Magnesium nitrate	13446-18-9	11	

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Transporter à l'air frais. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Appeler un Centre antipoison ou un médecin.

#### Contact avec la peau

Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

#### Ingestion

Pour de grandes quantités. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut causer une légère irritation.

### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

#### Instructions particulières

Sans objet.

#### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Inonder d'eau ou d'un autre agent extincteur convenable.

#### Agents extincteurs inappropriés

NE PAS utiliser de jet d'eau.

### Dangers spécifiques du produit

Oxydant faible. Peut intensifier un incendie.

Ammoniac corrosif et inflammable; anhydrides phosphoriques corrosifs; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants; calcium oxides; magnesium oxides.

### Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs. Oxydant. Empêcher le contact avec les matières inflammables et combustibles.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Identificateur du produit : Plant-Prod Solutions 19-8-13

Date de préparation le 07 avril, 2015

Page 02 de 07

## Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

## Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

## Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir le déversement. Éviter le contact avec des matières combustibles, les matières organiques et les sources d'inflammation. Balayer le produit déversé et utiliser ou en disposer d'une manière approuvée.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé. Tenir hors de portée des enfants. Stocker dans un récipient fermé. Tenir à l'écart des acides, des alcalis, des agents réducteurs et des combustibles.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Potassium nitrate	5 mg/m3					
Ammonium nitrate	10 mg/m3		15 mg/m3			

### Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

#### Protection des voies respiratoires

Utiliser un appareil respiratoire ou un masque antipoussières approprié.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Poudre fine. Dimension des particules: Pas disponible
Odeur	l'odeur d'ammoniac
Seuil olfactif	Sans objet
pH	3.0
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Ne brûle pas.

<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	Pas disponible
<b>Solubilité</b>	Pas disponible dans l'eau
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Solide
<b>Formule moléculaire</b>	Sans objet
<b>Poids moléculaire</b>	Pas disponible
<b>Densité en vrac</b>	1.91 kg/L

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation. Peut intensifier un incendie.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Chaleur. Eau, teneur en eau ou humidité. Flamme nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

### Matériaux incompatibles

Acides, corrosifs, combustibles, des oxydants, des combustibles.

### Produits de décomposition dangereux

Ammoniac corrosif et inflammable; oxydes d'azote; anhydrides phosphoriques corrosifs. oxydes de calcium. Magnésium.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Potassium nitrate		3750 mg/kg (rat)	
Ammonium nitrate		2800 mg/kg (rat)	
Calcium nitrate		302 mg/kg (rat)	
Magnesium nitrate		5400 mg/kg (rat)	

### Corrosion/Irritation cutanée

Irritation pourrait se produire une exposition prolongée à engrais sec ou solution d'engrais.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Identificateur du produit : Plant-Prod Solutions 19-8-13

Date de préparation le 07 avril, 2015

Page 04 de 07

Irritation ou brûlure pourrait se produire si la solution de l'engrais est projeté dans les yeux ou d'un produit sec contacté.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique**

##### **Inhalation**

Très faible activité de vapeur. Peut causer irritation du nez et de la gorge, lésion pulmonaire.

##### **Absorption par la peau**

Non absorbé par la peau.

##### **Ingestion**

Si de grandes quantités sont avalées les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

#### **Danger par aspiration**

Aucun renseignement trouvé.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées**

Aucun renseignement trouvé.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Sensibilisant cutané.

#### **Cancérogénicité**

N'est pas réputé cancérogène.

#### **Toxicité pour la reproduction**

##### **Développement de la progéniture**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

##### **Fonction sexuelle et la fertilité**

L'acide borique peut altérer la fertilité masculine, selon les données des animaux.

##### **Effets sur ou via l'allaitement**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Effets d'interaction**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Aucun renseignement environnemental n'a été trouvé.

#### **Écotoxicité**

##### **Dangers aigus pour le milieu aquatique**

<b>Nom chimique</b>	<b>CL50 pour les poissons</b>	<b>CE50 pour les crustacés</b>	<b>CEr50 pour les plantes aquatiques</b>	<b>CEr50 pour les algues</b>
Potassium nitrate		490 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 24-heures)		
Ammonium nitrate	6000 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures)	555 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 24-heures; eau douce; statique)		
Calcium nitrate	447 mg/L (Labeo boga; 48 heures; eau douce)			

##### **Dangers à long-terme pour le milieu aquatique**

<b>Nom chimique</b>	<b>CSEO pour les poissons</b>	<b>CE50 pour les poissons</b>	<b>CSEO pour les crustacés</b>	<b>CE50 pour les crustacés</b>
---------------------	-------------------------------	-------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

Identificateur du produit : Plant-Prod Solutions 19-8-13

Date de préparation le 07 avril, 2015

Page 05 de 07

Potassium nitrate				900 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 4,2 journées)
-------------------	--	--	--	---

#### Persistence et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

### SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

#### Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

### SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	2071	AMMONIUM NITRATE FERTILIZERS (Ammonium nitrate)	9	III
US DOT	2071	AMMONIUM NITRATE FERTILIZERS (Ammonium nitrate)	9	III

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

### SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Classification SIMDUT 1988



Catégorie C

C - Matières comburantes

**Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

### SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par** MPPI Technical Department

**Numéro de téléphone** 905-793-8000

**Date de préparation** le 07 avril, 2015

Identificateur du produit : Plant-Prod Solutions 19-8-13

Date de préparation le 07 avril, 2015

Page 06 de 07

**Date de la plus récente version révisée**

le 01 mars, 2016

**Indicateurs de révision**

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 18 janvier, 2016:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 18 janvier, 2016:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.

**Références**

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).  
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database.  
Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

**Avis**

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Maître Plant-Prod Inc., ni aucun de ses distributeurs, ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. Bien que certains dangers soient décrits, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. La détermination finale de la convenance de tout produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence.